

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- N° 004676

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1572 Société : Retraite 158992

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MOUNIR TAHAR

Date de naissance : 01/01/1938

Adresse : Rue Prince B. Rue 31 n° 13 El Oued F. Casablanca

Tél. : 06 58 06 92 57 Total des frais engagés : 239,0 Dhs
300 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. JABRI AHMED
Osteopathe - Larvage d'oreille
Chirurgie Cervico-Faciale
N° 26, 1er Etage Derb El Houtia
Bd. Sidi Abdellah Ben Abdellah
Tél : 0522 93 14 99/L

Date de consultation : 18/04/2023

Nom et prénom du malade : M. MOUNIR TAHAR Age : 01/01/38

Lien de parenté : Soi-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Appendicite

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements nécessaires à caractère confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

02 MAI 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Date : 02/05/2023

Signature de l'adhérent(e) : Mounir TAHAR



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18 04 2023	CS		300,00	Dr. JABRI AHMED Oto-Rhino-Laryngologie & Chirurgie cervico-faciale N° 1, 1er étage Derb El-Houria Bd. Sidi Abdellah Ben Aissa 3 Tél : 0522 93 14 99

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL OULIA PHARMA NOVA DR. JABRI AHMED N°54, Bd. Oued Tannit, Casablanca Tél : 0522 93 14 99 INPE : 092025964	18. 04. 23	239,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Dental arch diagram				

Dr. Ahmed JABRI

Spécialiste O.R.L

Maladie et Chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face et Cou

Exploration de l'audition - Endoscopie

Ancien praticien à l'hôpital 20 Août

Casablanca

الدكتور أحمد جابري

اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف،

الأذن - الحنجرة - جراحة الوجه والعنق

تشخيص السمع - الفحص بالمنظار

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

الدار البيضاء

Casablanca, le :

18/12/2023

الدار البيضاء، في :

Mme MDMR TAHM.

116,00

1]. 2 Dexamox 50 mg 1P
1) mg + 2

44,20

2]. Afradol Up 50



19,00

3] Dr. AHMED JABRI
O.R.L - Rhinolo. - Laryngologie &
Chirurgie Cervico - Faciale
1er Etage Derb El Houria
Bd. Sidi Abderrahmane - Hay Hassani
Tél.: 0522 93 14 99 /

PHARMACIE EL GULFA
PHARMACIA
Dr. SIDI ABDERRAHMANE
N°54, Bd. Oued Yasmine
T 0522 93 14 99

LOT 224051 1
EXP 11/2024
PPV 79.00 DH

239,20

Amoxicilin g Amc

IV g + 2 T 708

76, شارع سيدى عبد الرحمن - درب الحرية، الطابق الأول (أمام مصحة ياسمين) الحي الحسني - الدار البيضاء

76, Bd. Sidi Abderrahmane - Derb El Houria, 1er étage (En face Clinique Yasmine) Hay Hassani
Casablanca - Tél.: 0522 93 14 99 - Email : ahmedjabri@hotmail.com - INPE : 091079491

offset of Amc.

$\frac{1}{2}$ dock $\leq \frac{m}{s} < 0.8$



BBV
C 25/4/1883
Abbas